

Nombre de conseillers
- en exercice..... 14
- présents..... 13
- votants..... 13

De la commune de PUGEY

Séance du 9 juillet 2015

L'an deux mil quinze, le neuf juillet

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LAIDIÉ, Maire.

Date de convocation :
06/07/2015

Etaient présents :

Mesdames : ALFONSI Sylvie-Anne, BLANCHARD Sandrine, CARREZ Sonia,
MOISSON Céline, MAILLARD Albane

Date d'affichage :
16/07/2015

Messieurs : BRAILLARD Nicolas, ESTANAVE Samuel, FAVORY Yannick,
GOURLAY Daniel, JOURDAN Michel, LAIDIÉ Frank, MOREL Sébastien. BASSAND
Christophe

DCM- 2015-07-n° 02

Etait absent excusé :

BOUSSON Gaëtan

OBJET :
Organisation du périscolaire pour
la rentrée 2015

ESTANAVE Samuel est nommé secrétaire de séance

Dans une lettre en date du 4 juillet 2015 , Mr Trudet, maire de Larnod- copie jointe à la présente délibération- informe Mr le Maire de Pugey qu' « il appartiendra à chaque commune d'accueillir ses enfants dès la rentrée 2015 ».

Face à ce positionnement définitif du conseil municipal de Larnod qui oublie l'intérêt des enfants de nos écoles et du refus d'adopter la nouvelle convention et ses implications financières équilibrées (financement du périscolaire au prorata du nombre d'enfants résidant sur chaque commune), le conseil municipal de Pugey est donc contraint de ne proposer l'accueil périscolaire qu'aux seuls enfants résidant à Pugey.

↳ Monsieur le maire demande au conseil municipal de délibérer sur cette organisation du périscolaire pour la rentrée 2015. Cette nouvelle organisation est adoptée à l'unanimité
Vote à l'unanimité

Le Maire,
LAIDIÉ Frank

